



Section du Nord-Lille

CAPL n° 2 de mutation du 10 juillet 2008

« Recherche agent des finances désespérément ! »

Monsieur le Président,

Fatigués de se répéter, ce qui à terme confine à l'absurde, les élus du **SNADGI-CGT Nord-Lille**, constatent à nouveau (cf. les déclarations liminaires de 2006 et 2007) que l'opacité qui préside à la confection de ce mouvement leur enlève toute « opérationnalité ». En effet, il ne vous aura pas échappé que nous siégeons un 10 juillet à 14 h 30 alors que la CAPN du cadre B stagiaire n'était toujours pas définitive le 8 juillet à 15 heures !

De surcroît, afin d'appréhender correctement le mouvement local d'affectation du cadre B, encore faudrait-il que nous ayons à notre disposition, malgré nos nombreuses demandes restées « lettre morte », les documents suivants :

- a) la liste des postes vacants au 01/09 mais après la CAP Nationale définitive ;**
- b) le SDOS et les suppressions d'emploi qui en découlent au 1/09/2008 car, faut-il vous le rappeler, les élus(es) ne siègent pas en CTPS ;**
- c) la liste des agents promus soit par concours soit par liste d'aptitude, libérant des postes ;**
- d) la liste des agents retraits au 01/09/2008, libérant également des postes ;**
- e) la liste des agents ALD-EDRA et des détachés avant le mouvement local : pour les retrouver dans ledit mouvement, ça nous faciliterait la tâche ;**
- f) le tout, bien évidemment, ne pouvant être compris qu'avec un état récapitulatif de la situation des emplois B avant et après mouvement local. Notons que ce document a été obtenu par les CAPISTES C sans avoir à le demander...**

Dans ces conditions, nous allons vous poser un certain nombre de questions auxquelles, nous l'espérons, vous ferez honneur en apportant des réponses claires et circonstanciées. A moins que ce mouvement n'ait été préparé les yeux fermés, la parité administrative ayant des soucis en tête plus immédiats à résoudre au regard d'une fusion, certes confuse et laborieuse, mais manifestement destructrice tant au plan national que local !!!

Outre les suppressions d'emplois qui s'accroissent, le cadre B n'étant désormais plus épargné, l'amplification des réformes de structure, que vous déclinez localement sans concertation, et les dégradations de l'exercice des missions qui en découlent, la volonté de ne pas communiquer les documents précités nous amènent aujourd'hui à vilipender votre gestion nébuleuse des ressources humaines.

Sauf à nous faire croire que l'entreprise mise place ici vise à vanter les mérites du projet de loi sur la mobilité dans la fonction publique, véritable source du développement durable desdites ressources dans une optique de performance qui vous est plus que chère.

Quoi qu'il en soit, consécutivement à l'étude, osons-nous le dire, de votre projet de mouvement local 2008 des contrôleurs, veuillez prendre note des remarques suivantes :

- Toutes les demandes du mouvement n'ont pas été satisfaites : 6 demandes non satisfaites, 4 affectations d'office !
- Y aurait-il des postes vacants à l'issue de ce mouvement ? Non pourvus, peut être ?
- La résidence de Lomme devient Lille : un vrai progrès social...
- Juste comme ça, en passant : la réforme CDIF / CDIF (Lille II et Lille III), non actée en CTPS, mais déjà mise en oeuvre pour le mouvement local. Etonnant, non ?

Dès lors, les élus du **SNADGI-CGT Nord-Lille** exigent désormais :

- Obtenir les documents de travail évoqués plus haut faisant défaut !
- La communication aux élus des détachements et de leur motivation tout au long de l'année, si possible par l'institution qui en est chargée : est ce la division I A, le collège local des chefs des services ou la trésorerie générale ? A priori, plus personne ne le sait...
- La prise en compte des temps partiels, des congés de longue maladie, de la formation professionnelle, de l'ARTT, des activités syndicales et mutualistes.

Le **SNADGI-CGT Nord-Lille** revendique, par ailleurs, la clarification et le respect des doctrines d'emploi entre cadres A, B et C qui n'ont ni la même fonction, ni la même carrière, ni le même salaire, alors qu'on assiste de plus en plus à une banalisation de l'exercice des missions sans aucune contrepartie. Il demande enfin :

- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- Le respect total des règles de l'ancienneté.
- Une transparence totale et véritable du mouvement local.

Monsieur le Président, au vu de ce projet délibérément restrictif, dans un contexte général de liquidation tant des missions que du statut de la fonction publique, les élus du **SNADGI-CGT Nord-Lille** vous annoncent d'ores et déjà qu'ils se prononceront contre ce mouvement local.

Les élus du SNADGI-CGT Nord-Lille
CAPL n° 2 du 10 juillet 2008